COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Pleins feux sur le Parcours Entrepreneurial de Desjardins Entreprises Québec-Capitale. Près de 1 000 000 $ sur 3 ans en contributions diverses pour les jeunes entrepreneurs.

Québec, le 18 avril 2019 – C'est hier à l'Auditorium du Cégep FX Garneau qu'avait lieu une activité dynamique d'information et de lancement pour ce programme, exclusif au centre Desjardins Entreprises Québec-Capitale (CDE) et ses caisses en regroupement. Toujours précurseurs et créatifs en matière de financement aux entreprises et dont le souci manifeste pour la relève entrepreneuriale n'est plus à faire, tous étaient très fiers de compter près d'une centaine de jeunes entrepreneurs présents.

Lors de cette soirée, étaient réservés aux participants : un accueil salé, une présentation animée d'informations, d'images, de vidéos et de témoignages d'entrepreneurs et un réseautage sucré. Le tout a permis une superbe synergie entrepreneuriale et l'ouverture à des projets sur le territoire du CDE. Une remise officielle des premières gratifications monétaires a eu lieu pour 5 étudiants inscrits à la Cohorte Action+ de l'École d'entrepreneuriat de Québec à raison de 3000 $ chacun. L'entreprise MOS Rack a également reçu 1250 $ en raison de sa récente campagne réussie sur la plateforme de La Ruche Québec.

Comme mentionné lors de la présentation et parmi les sommes amassées pour ce projet, notons la contribution de 300 000 $ sur 3 ans en provenance du Fonds de 100M$ offert par le Mouvement Desjardins; ce qui témoigne de l'importance et la pertinence de cette initiative comme engagement auprès de la jeunesse entrepreneuriale.

Rappelons que ce parcours est composé de 4 étapes où chaque entrepreneur peut s'intégrer à l'une ou plusieurs selon ses besoins. Chacune de ces étapes est rattachée à l'une ou plusieurs des 8 organisations auxquelles le CDE s'est associé et engagé, à soutenir monétairement les jeunes entrepreneurs, dont le projet se qualifie, à bénéficier de leurs services. Ces organisations sont : Nota Bene, Sage Mentorat d'affaires, Développement Côte-de-Beaupré, MRC de l'Île-d'Orléans, Futurpreneur, La Ruche Québec, Créavenir et l'École d'entrepreneuriat de Québec. À cela s'intègre: conseils, bourses, financements conventionnels, non conventionnels et participatifs, formations, incubations, mentorat, outils, subventions et visibilité.

À retenir pour être admissible : être âgé de 18 ans et plus, s'engager à ouvrir un compte entreprise à l'une des caisses du regroupement de Desjardins Entreprises Québec-Capitale et, l'entreprise doit se trouver sur le territoire desservi par l'une des caisses participantes. Par la suite, une inscription est requise pour qualifier son projet d'entreprise au programme. Et maintenant, tous pour une relève solide!

Pour en savoir plus, www.desjardins.com/cfequebec-capitale, et pour s'inscrire www.cdequebeccapitale.com

- 30 -

Source :
Julie Bergeron, conseillère stratégique Communication
Desjardins Entreprises Québec-Capitale
julie.bergeron@desjardins.com - 418 660-2229 poste 7293231